



Groupama

CONSTAMMENT EN ACTION, UN SOUCI DE SANTÉ PEUT NÉANMOINS VENIR PERTURBER VOTRE ACTIVITÉ. C'EST POURQUOI IL EXISTE DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN SUR CERTAINS ASPECTS... COMME LA GESTION DU STRESS, LES MÉDECINES DOUCES OU ENCORE L'ACCÈS À LA TÉLÉCONSULTATION.

PRENDRE DU REcul FACE AU STRESS

SI LE STRESS PREND LE DESSUS DANS VOTRE QUOTIDIEN (ANGOISSES, HUMEUR, TROUBLES DU SOMMEIL...), IL PEUT ÊTRE UTILE DE SOLLICITER UNE AIDE PONCTUELLE OU PLUS LONGUE.

Groupama participe au remboursement des consultations psychologiques prises en charge par le régime obligatoire, que les séances se déroulent en présentiel ou à distance.

EN OUTRE, UN SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES A ÉGALEMENT ÉTÉ MISE EN PLACE : vous pouvez obtenir un soutien immédiat avec une mise en relation pour des consultations téléphoniques au 01 45 16 66 76 (3 entretiens / an pris en charge).

EN COMPLÉMENT DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT, LE "KIOSQUE" REGROUPE 11 APPLICATIONS À TÉLÉCHARGER SUR DES THÈMES TELS QUE LE STRESS, LA SÉRÉNITÉ NATURELLE ET LA MÉDITATION : par exemple, "Petit Bambou" ou l'application "Mon Sherpa" qui accompagnent les personnes en souffrance psychique en proposant des activités de psychoéducation basées sur la thérapie comportementale et cognitive.



DES "MÉDECINES DOUCES"

POUR LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

LES CONTRAINTES PHYSIQUES DE VOS MÉTIERS PEUVENT GÉNÉRER DES DOULEURS, DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES.

Groupama propose au sein du contrat Groupama Santé Active, la prise en charge de Séances d'ostéopathes, d'étiopathes, de chiropracteurs.

Plus largement, d'autres professionnels de médecines "douces" sont également pris en charge, permettant un complément de soin appréciable aux soins médicaux classiques : c'est le cas pour les hypnotérapeutes, les acupuncteurs, les homéopathes, les psychothérapeutes et psychomotriciens...

Cette prise en charge peut intervenir jusqu'à 3 séances à hauteur de 60€, par an et par bénéficiaire (selon le niveau de garanties choisi).



LES AVANTAGES DE LA TÉLÉCONSULTATION

POUR PALLIER AU MANQUE DE TEMPS ET /OU AUX DÉSERTS MÉDICAUX. Il n'est jamais bon de renoncer à consulter un médecin ou un spécialiste si vous en avez besoin.

Groupama met à disposition de ses assurés un service de téléconsultation pratique et flexible.

- Vous avez le choix du créneau et du praticien.
- Vous pouvez même conserver le même praticien d'une téléconsultation à une autre, selon ses disponibilités.

Ce service de consultation en vidéo est assuré par des généralistes et/ou des spécialistes. Les médecins sont disponibles de 7h à 23h, où que vous soyez en France ou à l'étranger avec la possibilité d'une délivrance d'ordonnance en ligne...

Vous pouvez bénéficier de 6 téléconsultations maximum par bénéficiaire et par an.



POUR EN SAVOIR +